



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements

**89<sup>ème</sup> Edition du Comptoir Suisse de Lausanne,  
Forum Economique.**



**POLITIQUE DE PROMOTION  
DES INVESTISSEMENTS  
EN ALGERIE.**

**Par M. Ahmed Ait Ramdane, Chef de Division  
Promotion des Investissements.**

**Lausanne, le 24 Septembre 2008**



# SOMMAIRE

- 1. Quelques données de base**
- 2. Le cadre général,**
- 3. Rôle moteur de l'état,**
- 4. Amélioration du climat des investissements,**
- 5. Place centrale de l'investissement dans la stratégie industrielle nationale,**
- 6. Privatisation des entreprises publiques,**
- 7. Amélioration de la réglementation et du système judiciaire,**
- 8. Amélioration des procédures administratives,**
- 9. Conclusion.**



## *Quelques données de base :*

- Population 33,7 Millions d'habitants 2007, dont 30 % de moins de 15 ans,
- PIB par habitant en 2007 : 4 041 US \$,
- Un débouché stratégique pour les entreprises étrangères : plus de 40 milliards US \$ d'importations prévues en 2008,
- Une situation macro-économique assainie : Dette extérieure apurée, croissance économique soutenue, pouvoir d'achat des ménages en augmentation sensible,
- Demande importante : Automobile, BTP, Transport, Agro-alimentaire,
- Lancement de mégaprojets d'infrastructure notamment dans le domaine des transports et l'industrie,
- Potentiel touristique prometteur mais sous-exploité,
- Pays ouvert à l'économie de marché et attractif pour l'investissement direct étranger.



## *Le cadre général :*

- Jusqu'en 1990, investissements centralisés entre les mains de l'Etat : substitution des produits nationaux aux produits importés,
- Choc pétrolier de 1987 : effondrement des prix/pétrole,
- Introduction de réformes économiques : restructuration des entreprises publiques pour les privatiser,
- Parallèlement, libéralisation de l'économie,
- 1993 : Promulgation de la réglementation sur la promotion des investissements privés, et création d'un guichet unique pour les investissements (APSI devenue ANDI),
- Résultat : Émergence d'un secteur privé national et attraction d'importants investissements étrangers.



## ***Rôle moteur de l'État :***

- Gros investissements de l'Etat dans les infrastructures : créer un environnement favorable à l'investissement,
- Mise en place de deux plans d'investissement :
  - ✓ Plan de soutien à la croissance doté du 5 Milliards de Dollars : période 2001-2004,
  - ✓ Plan complémentaire de soutien à la croissance doté de 144 Milliards de Dollars : période 2006-2009, déployé pour, la réalisation notamment de :
    - 1 000 000 de logements, une autoroute de 1 200 km, 8 grands barrages et plusieurs lignes de chemins de fer à grande vitesse,
    - La création de 2 000 000 d'emplois est attendue.



## ***Amélioration du climat des investissements :***

- Objectif : attirer plus d'investissements privés nationaux et étrangers,
- Refonte en 2007 du Code de l'investissement de 2001 pour accorder facilitations aux porteurs de projets : réduction des délais de réponse, avantages fiscaux,...
- Principe de non discrimination entre les investissements nationaux et étrangers définitivement consacré,
- Installation de guichets uniques régionaux,
- Création en 2007 d'une Agence Nationale d'intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF) : faciliter l'accession au foncier pour les investisseurs.
- Résultats attendus : Redynamisation de l'investissement.



## ***Place centrale de l'investissement dans la stratégie industrielle nationale :***

- Objectif de la stratégie industrielle nationale : promotion et diversification des exportations hors hydrocarbures et augmentation de la part de l'industrie dans le PIB,
- Stratégie visant un accroissement substantiel des investissements, fondée sur :
  - ✓ la liberté d'entreprise,
  - ✓ la rationalisation économique,
  - ✓ L'intégration et appropriation des technologies de l'information et de la communication,
  - ✓ La réduction de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures.



## ***Privatisation des entreprises publiques, un des axes prioritaire des réformes :***

- Parmi les axes prioritaires des réformes engagées par l'Etat figure la privatisation des entreprises publiques,
- Promulgation d'une Ordonnance relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des entreprises publiques, qui consacre légalement ce choix,
- Ouverture du partenariat aux nationaux et aux étrangers, avec possibilité de prises de participation totales ou partielles dans le capital entreprises publiques,
- Plus de 800 entreprise de divers secteurs concernées,
- Résultats probants de cette politique : dans les secteurs de l'acier, du ciment, des détergents, du médicament, de la construction ....



## *Amélioration de la réglementation et du système judiciaire :*

- Révision récente du dispositif législatif, notamment :
  - ✓ le code de procédure civile et administrative des tribunaux,
  - ✓ le renforcement des modes d'exécution pour la réglementation des litiges, de la procédure de conciliation, de médiation et d'arbitrage,
- Programme de formation spécialisée et continue au profit des magistrats.
- Récente révision du code de procédure civile et administrative des tribunaux : renforcement des modes d'exécution pour la réglementation des litiges, de la procédure de conciliation, de médiation et d'arbitrage.
- Possibilités pour les investisseurs étrangers de recourir à l'arbitrage international en cas de litige.



## ***Allègement des procédures administratives***

### ***de création des sociétés :***

- Établissement de la société auprès d'un notaire :
  - ✓ Entre 07 et 30 jours,
  
- Immatriculation au registre de commerce :
  - ✓ Entre 24 et 48 heures,
  
- Octroi des avantages fiscaux :
  - ✓ Délai de 72 heures après acceptation de la déclaration d'investissement par le guichet unique de l'Agence Nationale du Développement industriel (ANDI).



## ***Conclusion :***

- Économie ouverte et en pleine phase de mutation,
- Ouverture marquée par l'introduction et le renforcement des libertés économiques,
- Volonté affichée pour l'insertion à la mondialisation économique :
  - ✓ Adhésion à la zone européenne de libre échange et accession en cours à l'OMC,
  - ✓ Adhésion à différentes conventions internationales de garantie et de protection des investissements,
  - ✓ Signature de différentes conventions bilatérales de garantie et de protection des investissements



## *Liens utiles :*

- Gouvernement Algérien [www.cg.gov.dz](http://www.cg.gov.dz) ,
- Ministère des Finances [www.finance-algeria.org](http://www.finance-algeria.org),
- Ministère de la Participation et de la Promotion de l'Investissement [www.mipi.dz](http://www.mipi.dz),
- Agence Nationale de Développement de l'Investissement [www.andi.dz](http://www.andi.dz),
- Ministère de l'Énergie et des Mines [www.mem-algeria.org](http://www.mem-algeria.org),
- Banque d'Algérie [www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz),
- Ministère de la PME et de l'artisanat : [www.pmeart-dz.org](http://www.pmeart-dz.org) ,

*MERCI*

*POUR VOTRE ATTENTION*